

LIVRY



n°88, FEVRIER 2017

Le mot du maire

Chers concitoyens,

Je profite de ce premier journal de l'année pour faire un retour sur l'année 2016 et évoquer quelques projets 2017 : En matière d'urbanisme, le contexte législatif évolue de jour en jour et nous impose des règles auxquelles nous ne pouvons déroger :

- Définir des objectifs concrets en matière de transport, de liaisons douces, de services à la population...
- Densifier les tissus urbains existants (par la suppression des surfaces minimales constructibles par exemple) et protéger nos espaces naturels boisés qui représentent + de 80% des 500 hectares de la commune.
- Respecter la loi SRU qui nous impose 20 % de logements locatifs conventionnés (et peut-être 25% prochainement).

Nous voyons donc se construire un certain nombre de pavillons privés, et deux petits collectifs de logements conventionnés ont été livrés en 2016 (14 logements rue de Melun et 16 logements rue des Chanois), portant ainsi notre quota de logements locatifs à environ 16 %.

Deux autres petits collectifs seront mis en chantier en 2017, représentant une trentaine de logements dont la moitié en locatif et la moitié en accession à la propriété. Ceci nous permettra ponctuellement de rattraper notre retard par rapport à la loi.

Ces constructions n'entraînent pas à ce jour d'évolution sensible du nombre d'habitants qui reste légèrement inférieur à 2000. En effet, pendant que certains arrivent, d'autres nous quittent pour différentes raisons. Et, d'autre part, une majorité de ces nouveaux locataires habitaient déjà à Livry.

suite page 2



En janvier, le bois de la Garenne sous le givre, par C. Pestourie.



Par un soir brumeux de décembre, la place du village et ses illuminations de Noël photographiées par Annie KRIZ.

Des travaux de sécurisation et de protection ont été effectués à proximité des deux écoles, l'incivilité de certains conducteurs, voire parfois l'inconscience, nous obligent à investir pour la sécurité de tous.

Rappelons qu'en matière d'urbanisme nous sommes en étude de révision de notre PLU qui intègre le PADD (plan d'aménagement et de développement durable). Celui-ci a fait l'objet d'une présentation publique et a été validé en conseil municipal en décembre dernier.

Pour notre future mairie au Fief du Pré, nous attendons en ce début d'année le retour d'une subvention de l'Etat d'un montant représentant 50 % du coût HT des travaux. Sa validation devrait nous permettre de démarrer les travaux au printemps et d'espérer y installer les services début 2018.

Sur le plan communication, nous allons mettre en place des permanences des Elus, soit en mairie, soit sur la place du village aux beaux jours. Un calendrier prévisionnel vous est transmis dans ce Livry-Info.

Bien à vous,

Le Maire, Dominique Gervais

Cérémonie des vœux



En ce début d'année 2017, la cérémonie des vœux du maire est l'occasion pour la commune de remercier les élus, les associations, les employés et tous ceux qui œuvrent pour la commune au jour le jour. Cette année nous avons eu l'honneur d'accueillir entre autres Mme Mellot sénatrice de Seine-et-Marne, M. Mignon député, M. Jullemier, conseiller départemental, M. Vogel, président de la CAMVS, M. Battail, maire de Dammarie-les-Lys ...

Dans son discours Dominique Gervais, maire de Livry, a fait un bilan de l'année passée mais il a aussi présenté entre autres les objectifs de 2017 en matière d'urbanisme pour les Pierrottes et le Fief du Pré.

Une association a particulièrement été mise à l'honneur ce soir-là en recevant la médaille de la commune, puisqu'elle a mis fin à ses activités en novembre. La FNACA, "Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie", était représentée à Livry depuis 1979 par un comité local créé à l'initiative de M. Klobut, dont la famille habite toujours aux Aulnettes. Les adhérents de l'association étaient les anciens combattants d'Algérie, Maroc, Tunisie, mais aussi des guerres de 1914-18 et 1939-45.

Sous les présidences de Jean Bolle, d'Yves Houssin puis de Michel Loureiro, l'association a développé ses activités :

- D'abord les activités résultant de l'objet de l'association ; avec la commune, elle était à l'initiative dans

l'hommage rendu à nos soldats au monument aux morts les 11 novembre, 8 mai et 19 mars de chaque année. Pour la commémoration du cessez-le-feu en Algérie, elle était également représentée par son drapeau le 19 mars à Melun et même à l'Arc de Triomphe à Paris.

- Et aussi des activités plus conviviales : l'organisation de repas (buffet campagnard, fruits de mer...), de voyages annuels d'une semaine, de rencontres avec d'autres comités voisins (Bois-le-Roi, Ponthierry) sans oublier les liens tissés avec l'association de Semur-en-Auxois



Mais les années passent et les anciens combattants vieillissent, sans renouvellement (heureusement). C'est pourquoi le Comité a décidé d'arrêter ses activités et de léguer au CCAS 400 €.

Remercions cette association qui participait à l'animation de la commune, et particulièrement les membres du dernier bureau, composé de MM. Loureiro, Leguis, Cheneau, Métier, Bezault, et Mmes Cheneau et Deshayes.

Bien sûr la commune poursuivra l'organisation des commémorations annuelles, les anciens combattants seront invités individuellement, et il faut souhaiter que les Livryens seront également présents pour rendre hommage à ceux qui ont donné au pays quelques années de leur jeunesse, voire qui ont sacrifié leur vie pour notre liberté.

E. Decante et M. Le Maoult

Du nouveau pour les cartes d'identité

La délivrance des cartes d'identité va être soumise à partir du mois de mars à de nouvelles modalités. Cette réorganisation s'inscrit dans le cadre du plan « Préfecture Nouvelle Génération », qui cherche à lutter entre autres contre la fraude.

L'enregistrement des demandes de CNI en Seine-et-Marne ne sera plus pris en charge que par 29 communes équipées de l'application « Titres électroniques sécurisés ». Ce dispositif prendra effet avant le 31 mars 2017 mais au moment de l'impression de ce Livry-Info la date exacte n'est pas connue.

Pour notre commune, les services compétents les plus proches sont les mairies de Melun, Dammarie-les-Lys, mais aussi Savigny-le-Temple, Avon... mais vous pourrez aussi faire votre demande sur tout le territoire français dans une commune équipée du dispositif.

N'hésitez pas à passer en mairie, notre personnel se tient à votre disposition pour vous renseigner sur cette nouvelle procédure.

Du côté des écoles

✓ **Solidarité avec les militaires français**

Au mois d'octobre, l'association Solidarité Défense, avec le soutien du ministère de la Défense et du ministère de l'Éducation Nationale, nous a proposé de participer à l'opération « dessins de Noël ».

Cette opération consistait à envoyer des dessins d'enfants aux militaires en opérations. Il s'agissait d'un geste de solidarité pour montrer aux soldats, loin de chez eux en cette époque de fêtes, qu'ils ne sont pas oubliés. C'est donc dans un grand élan créatif que nos petits ont réalisé de magnifiques dessins colorés sur le thème de Noël, sur le temps du midi et lors d'une séance de TAP pour les CP.

Courant janvier, nous avons eu la surprise de recevoir un courrier du soldat Jérémie qui remercie la petite Eloïse pour son joli dessin. Son courrier était accompagné de deux lettres de félicitations sous forme de diplômes qui ont trouvé leur place au milieu de la salle de garderie.



Les Cp très fiers de leurs diplômes et de la réponse d'un militaire français, en compagnie de C.Guieba adjointe aux affaires scolaires.

✓ **Lorsque les papilles des petits rencontrent le savoir faire du pâtissier ...**



Ce goûter pour les maternelles a l'air très, très appétissant...

Tout commence avec une envie de partage. L'idée est de faire découvrir aux enfants de la maternelle qui vont en garderie l'activité et la passion de notre artisan pâtissier.

C'est ainsi qu'à partir du mois de janvier et jusqu'à la fin de l'année scolaire, les enfants auront le plaisir de découvrir et savourer une délicieuse pâtisserie à l'heure du goûter une fois par mois en garderie. Un dessin sur le thème de la découverte du jour sera réalisé par les petits à chaque séance.

Daniel Gomes surprendra les enfants en leur proposant une association de saveurs, de couleurs et de textures à laquelle il ajoutera subtilement un fruit de saison.

Ce projet est totalement pris en charge par la commune et fera l'objet d'une communication plus en détail dans le prochain numéro.

Suite page 4



Le 12 décembre les enfants de l'école maternelle ont assisté à un spectacle financé par la mairie. Il s'intitulait " le pitit loup de Noël ". Les décors étaient sublimes, les enfants ont bien participé ! La directrice, Evelyne Salvado, avait invité les " petits minots " à assister à ce spectacle. C'était un beau moment de partage.



Puis un joli dessin du succulent gâteau tout juste dégusté...

Un petit rappel s'impose !

L'utilisation des services périscolaires nécessite une inscription au préalable de la fréquentation comme le stipule le règlement intérieur des services périscolaires.

Tout enfant non inscrit ne pourra être pris en charge et cela pour des raisons de sécurité et d'assurance.

De même si votre enfant est malade, il vous faut prévenir la mairie par téléphone au 01.60.68.25.83 ou par mail à scolaire-mairie-livry@wanadoo.fr et fournir un certificat médical pour ne pas être facturé du repas pour absence au-delà du premier jour.

Merci à tous les parents pour leur collaboration.

Travaux

✓ Agrandissement

Une extension du local au droit du pignon de la salle Dumaine côté parc a été réalisée durant le mois d'octobre. Ce local sera utilisé pour le rangement des tables et chaises du service fêtes et cérémonies, ainsi que le matériel des NAP (Nouvelles activités périscolaires), une couverture inclinée a été aussi réalisé afin d'éviter aux jeunes adolescents de monter sur le toit terrasse.



✓ Sécurisation

Comme vous l'avez constaté depuis les vacances de la Toussaint, des travaux ont été réalisés afin de sécuriser la sortie des enfants de l'école élémentaire dans la rue des Chanois.

Un cheminement a été créé le long de l'accès voie pompiers, avec un passage direct sur le trottoir, mais nous avons été obligés d'installer des barrières pour empêcher les automobilistes de s'y garer. Est-il encore nécessaire de rappeler que les trottoirs sont réservés aux piétons et non aux véhicules, et qu'il est interdit aussi de stationner sur les passages piétons...

Évidemment ces travaux supplémentaires ont un coût de 4000 € mais la sécurité des enfants n'a pas de prix !

Dorénavant nous serons plus vigilants, quitte à faire verbaliser les véhicules en infraction. Il est quand même dommage d'en arriver là dans notre village !



*Avant : Des voitures sur le trottoir et des enfants sur la route...
Après : Plus aucun véhicule sur le chemin des écoliers !*

✓ Dégradations

En fin d'année, quelques murs du centre du village ont été « ornés » de tags (parc Dumaine, parking du Fief du Pré, etc.). Outre que ces graffiti n'ont rien d'esthétique et que leurs auteurs n'ont aucun sens civique, cela représente pour la commune, surtout si le support est poreux, des heures de travail pour les faire disparaître, et donc un coût non négligeable.

Urbanisme

L'année 2016 a été riche en matière d'urbanisme pour notre commune :

- Seize permis de construire ont été délivrés, la plupart sur des terrains issus de division de propriétés.

- En matière de logements locatifs sociaux (LLS) nous suivons le programme de rattrapage défini par la préfecture. Nous avons déposé un dossier pour 15 LLS en décembre 2016. Ces logements seront intégrés à deux petits collectifs pour lesquels les permis de construire sont délivrés.

- Rue de la Rochette : 15 appartements dont 7 LLS et 8 en accession.

- Avenue de la Gare : 18 appartements dont 8 LLS et 10 en accession auxquels s'ajoutent 2 espaces dédiés à des professions médicales.

Les travaux doivent débuter au cours de l'année et nous permettront de nous approcher un peu plus du seuil des 20 % de LLS imposés par la loi SRU.

- Les études sur les Pierrottes se sont poursuivies tout au long de l'année. Les sondages de sol et les levés topographiques sont effectués.

L'année 2016 fut aussi celle de la mise en œuvre de la révision de notre Plan Local de l'Urbanisme (PLU) dont le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) a été présenté en réunion publique et approuvé par le conseil municipal de décembre.

Il prévoit entre autres de :

- Maîtriser l'urbanisation en conservant le caractère actuel de Livry.

- Maîtriser l'augmentation de l'offre et la diversité du nombre de logements.

- Organiser une offre en matière de santé.

- Préserver les mares, en tant que biotopes spécifiques et moyens de régulation des eaux pluviales.

- Préserver les zones naturelles à enjeux.

- Renforcer l'offre de circulations douces dans le village.

- Etablir un schéma de développement de ces circulations.

- Proposer une liaison ferroviaire transversale à l'agglomération de Melun, depuis Livry-sur-Seine jusqu'à Saint-Fargeau-Ponthierry connectée en gare de Melun au TZEN 2 reliant Melun au cœur de Sénart.

- Augmenter les possibilités de parking à proximité de la gare.

- Améliorer l'entrée du village sur la RD 39 aux environs du passage à niveau.

- Privilégier l'artisanat et les petites activités commerciales.

- Pérenniser les itinéraires de randonnée.



Parmi les projets 2017, le démarrage des travaux de la nouvelle mairie au Fief du Pré.

Deux réunions publiques ont été organisées :

- La première en avril pour présenter la forme d'urbanisation envisagée sur les Pierrottes.

- La deuxième pour présenter le projet de PADD, clé de voûte du futur PLU.

Pour l'année 2017 les projets principaux sont :

- La poursuite des études du secteur des Pierrottes, sondages archéologiques et enquête de déclaration d'utilité publique.

- Le début des travaux de la future mairie au Fief.

- La poursuite des études de révision de notre PLU en déclinant plus finement les choix inscrits dans le PADD.

Le diaporama du PADD est en ligne sur le site de la mairie (<http://www.livry-sur-seine.fr/>), mais aussi à l'accueil de la mairie où vous trouverez un exemplaire papier au format A3 et un cahier destiné à poursuivre le recueil de vos commentaires, critiques et propositions ...

R.Dagron

Livry vu du ciel



Vous aimez cette photographie ? Vous pouvez la commander, ainsi que 36 autres clichés de Livry vu du ciel, au prix de 5€ l'unité sur papier photo au format A4, développée par un photographe professionnel.

Les profits de cette vente iront aux écoles de Livry. Ces photographies ont été prises depuis un hélicoptère cet été. Pour passer commande il suffit de passer en mairie ou de consulter le site internet, d'admirer les 37 clichés disponibles, de remplir un coupon de commande et de faire un chèque à l'ordre du Trésor public.

Les photos seront disponibles à partir de la deuxième quinzaine d'avril..

CCAS

✓ Atelier équilibre en mouvement

Depuis début novembre le CCAS a mis en place un atelier « équilibre en mouvement » proposé par le PRIF (Prévention retraite Ile de France), Cet atelier destiné aux personnes à partir de 60 ans a pour objectif principal de renforcer son équilibre afin d'éviter les chutes. Douze séances d'une heure ont été programmées à raison d'une par semaine.

La prestation est de qualité et les participants apprécient beaucoup.

Nous prévoyons de mettre en place une nouvelle cession courant 2017, nous vous inviterons prochainement à vous inscrire.



Echauffement obligatoire avant de passer à des exercices plus complexes, mêlant agilité et équilibre.

✓ La maternelle au foyer résidence

Le 13 décembre après-midi les élèves de moyenne et grande section de maternelle de Livry ont, dans la joie et de tout leur cœur, chanté Noël au Foyer Résidence la Chesnaie. Les résidents étaient plus que ravis de les écouter. Un goûter partagé a clôturé cette petite fête intergénérationnelle.



Les élèves de maternelle sont ravis de découvrir le foyer résidence "La Chesnaie" et de partager l'esprit de Noël avec les résidents.

✓ Repas du CCAS

Le traditionnel repas du CCAS dans la salle de l'ALJEC réunissait le 4 décembre dernier nos aînés accompagnés du maire, des membres du CCAS et des élus. Bonne chère, ambiance conviviale, le plaisir était au rendez-vous. A cette occasion les plus jeunes sont heureux de recueillir des souvenirs, des histoires « d'avant ».

A. Berton

Livry se mobilise pour le Téléthon

Comme chaque année le personnel communal a fait preuve de solidarité en organisant une collecte au profit du Téléthon. Cette fois-ci la vente des sapins de Noël, des gâteaux, du vin chaud, des décorations et les dons ont permis de collecter 1226,65 €. Cette somme a été entièrement reversée au profit de l'Association Française contre les Myopathies (A.F.M) qui existe depuis 1958 et qui organisa le premier Téléthon en 1987. A cette occasion, les élèves de la maternelle ont chanté sur la place du village des chants de Noël avec leurs enseignantes et sous le regard attendri de leur famille, contribuant ainsi à l'esprit solidaire de cette manifestation. Merci à vous tous et à l'année prochaine !

E.Decante



La solidarité des Livryens a encore fait ses preuves cette année.

Le gouffre

Les bois de Livry-sur-Seine n'ont pas encore livré tous leurs secrets...

Courant septembre 2016, un Livryen avertissait la mairie de Livry qu'une excavation s'était formée non loin du chemin du four-à-chaux, et qu'il convenait sans doute d'y aller voir de plus près, ce qui fut fait le 18 octobre, après avoir contacté le groupement de recherches archéologiques de Melun, qui déplaça sur le site trois de ses membres éminents.



Etude du gouffre des bois de Livry par des spécialistes de l'archéologie.

Nous étions en présence d'un trou d'environ 3 mètres de profondeur pour près de 1,50 mètre de diamètre, le fond laissant apercevoir des pierres disposées apparemment en cercle de façon régulière, ce qui pouvait laisser supposer l'effondrement d'un puits, par exemple. (Il faut savoir qu'un certain nombre de puits sont répertoriés dans les bois de Livry et que donc cette hypothèse n'avait rien d'extravagant.) Un espace vide sous le rebord du bas de la partie effondrée pouvait également évoquer la possible prolongation de la cavité au-delà de la partie visible depuis la surface. (On trouve assez fréquemment dans les parages des villages alentour des caves, soit de stockage soit ayant servi de refuges, remontant à quelques siècles et aux périodes troublées de notre histoire.) Faute d'investigation plus poussée, cette reconnaissance sommaire au niveau du sol ne permettait pas d'en savoir davantage.

Une deuxième exploration, en compagnie d'un membre d'un club de spéléologie muni du matériel permettant d'assurer une relative sécurité (cordes, harnais) et d'un minimum d'éclairage, fut menée le 18 décembre.

Après avoir coupé quelques racines et remonté une dizaine de seaux de terre provenant du cône d'éboulis, il fut possible de se glisser sous le rebord évoqué ci-dessus et d'appréhender les dimensions de la cavité souterraine.

Il s'agissait d'un trou d'environ 3 mètres de diamètre, à peu près complètement rempli jusqu'à environ 50 centimètres du plafond par le volume de terre éboulé depuis la surface. Les parois étaient constituées de sablon et du plafond dépassaient écheveaux de racines et pierres instables, le tout très humide. Nulle trace d'intervention humaine, ni pierres plus ou moins équarries, ni ligne droite où que ce soit, ni artefact.

Il est donc plus que probable qu'il s'agissait d'une cavité dont le matériau de remplissage, du sablon, avait flué sous l'action d'eaux de ruissellement souterraines consécutives aux fortes pluies du printemps. Ceci est d'autant plus vraisemblable qu'un peu plus haut sur le coteau se trouve « le gouffre » (voir Chroniques livryennes, pp. 199-200), lequel a sans doute absorbé en début d'année des quantités d'eau inhabituelles, celles-ci ayant ensuite emprunté sous terre un cheminement qui a pu les amener à la verticale du trou observé près du chemin du four-à-chaux.

Quoi qu'il en soit, étant assurés que nous ne passions pas à côté d'une découverte archéologique majeure, et après avoir averti le propriétaire de la parcelle, décision a été prise de faire reboucher ce fameux trou, qui présentait un danger pour les humains comme pour les animaux.

Je profite de ce texte pour demander à tous les promeneurs, chasseurs, cueilleurs de champignons, joggeurs, etc., qui constateraient quelque chose d'anormal dans le bois de bien vouloir le signaler en mairie. Tout ce qui peut faire avancer la connaissance de l'histoire de Livry est bon à prendre. Merci d'avance.

Ph. Bailly



Que révélera l'étude de cette étrange cavité apparue dans les bois de Livry ?

Du nouveau à l'Agglo

Depuis ce 1er janvier 2017, quatre nouvelles communes ont rejoint l'agglomération (Lissy, Villiers-en-Bière, Maincy et Limoges-Fourches), nous sommes donc maintenant 20 communes au sein de la CAMVS, qui représentent 128 000 habitants.

Trois nouvelles compétences viennent de passer sous la responsabilité de l'agglomération : le tourisme (office du tourisme place St-Jean à Melun), toutes les zones d'activités précédemment communales soit 12 au total, et l'université inter-âges.

Escrime

Les cours d'escrime se poursuivent les lundis soir en salle Dumaine. L'animatrice, Melle Catherine Croock, a obtenu avec succès l'agrément et la certification, en présence de Messieurs Groc et Bourdageau de la Fédération française d'escrime.

C'est une première étape importante de son stage pour devenir maître d'armes. Nous lui souhaitons beaucoup de réussite dans son projet.

Merci aux enfants pour leur assiduité.

D. Denizot



Nos escrimeurs en herbe très attentifs aux conseils de leur enseignante sous l'oeil des experts de la discipline.



Musique

La saison culturelle 2016-2017 marque une date importante pour l'orchestre Melun Val-de-Seine; la formation symphonique de l'agglomération dirigée par Jean-Michel Despin fête ses 20 ans d'existence, avec deux chefs-d'œuvre de la période romantique : Peer Gynt, du compositeur norvégien Edvard Grieg, et la Huitième Symphonie de Dvorak.

Le succès de Peer Gynt d'Edvard Grieg n'a pas son égal auprès du public, tant chacun de ses thèmes est devenu un "tube" universellement connu et acclamé... Du sublime "Au matin" aux sursauts puissants du "Hall du roi de la montagne", en passant par l'éternelle "Chanson de Solveig", le génie inventif de Grieg continue d'enchanter les salles de concerts, génération après génération.

La soirée se poursuivra sous le signe de la vitalité avec l'incomparable huitième symphonie de Dvorak baptisée la "Tchécoslovaque".

Dimanche 5 mars, 16h, amphithéâtre de la Reine Blanche, à Melun



Cette année l'orchestre Melun Val-de-Seine fête ses 20 ans.

Musée de la gendarmerie Les visiteurs mènent l'enquête ...

Le musée de la gendarmerie nationale met en lumière les experts de la gendarmerie à travers son exposition temporaire dédiée aux Sciences du crime.

Cette présentation fait découvrir au grand public les moyens que la gendarmerie met en œuvre pour résoudre les enquêtes les plus difficiles !

Ponctué par l'évocation de véritables enquêtes (la German Wings, l'affaire Lætitia, l'affaire de la Josacine empoisonnée, etc.), le parcours vous plongera au cœur de l'Institut de Recherche Criminelle de la Gendarmerie Nationale (IRCGN) et vous permettra de découvrir le monde de la criminalistique.

Une scène de crime est proposée aux visiteurs qui peuvent choisir de résoudre l'enquête. Ils sont alors conduits au sein du parcours par les indices qu'ils doivent analyser grâce à des dispositifs interactifs installés dans la salle.

Les enfants ne sont pas oubliés car le parcours est décliné pour les plus jeunes à l'aide d'un livret ludique.

Certains samedi des experts de la gendarmerie animent la visite.

A voir absolument !

Gratuit pour les -18ans et 2 € pour les parents

Attention danger

Monoxyde de carbone : comment prévenir les intoxications ?

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique, invisible et inodore. Il touche chaque année plus d'un millier de foyers. Environ 3 000 personnes sont intoxiquées par an.

Les symptômes sont des maux de têtes, des vomissements, des vertiges menant parfois au décès.

Il peut être émis par tous les appareils à combustion (chaudière, chauffage d'appoint, poêle, groupe électrogène, cheminée...).

Pour éviter les intoxications, des gestes simples existent :

- Avant l'hiver, faites vérifier vos installations de chauffage et vos conduits de fumée par un professionnel qualifié.
- Veillez toute l'année à une bonne aération et ventilation du logement et à une bonne utilisation des appareils à combustion.
- N'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage : brasero, barbecue, cuisinière, etc.
- Si vous devez installer des groupes électrogènes, placez-les impérativement à l'extérieur des bâtiments.



En savoir plus :
www.prevention-maison.fr

Santé publique France

HABITER MIEUX

Une aide de l'Etat pour un logement économe et écologique

✓ Qu'est-ce qu'« Habiter Mieux » ?

L'Agence nationale de l'habitat (Anah) lutte contre la précarité énergétique avec le programme « Habiter Mieux ». Elle peut vous aider à réaliser des travaux de rénovation énergétique dans votre logement.

Pour tout projet de travaux de rénovation énergétique comme l'isolation de votre logement, l'amélioration de votre système de chauffage ou de production d'eau chaude, une aide financière et un accompagnement personnel peuvent vous être proposés.

✓ Pour bénéficier du programme « Habiter Mieux »

Le programme s'adresse aux propriétaires de logements construits il y a plus de 15 ans, pour des travaux de rénovation permettant un gain énergétique d'au moins 25 %.

Des conseillers sont à votre disposition : **0808 800 700 (numéro gratuit)**

Ces conseillers vous informent gratuitement des aides auxquelles vous avez droit et vous accompagnent dans votre projet de rénovation énergétique.

✓ Le montant de l'aide

Le niveau d'aide pour réaliser ces travaux dépend de vos ressources.

Si votre revenu fiscal de référence est inférieur aux chiffres du tableau, vous êtes éligible au montant du financement indiqué.

Nombre de personnes composant le ménage	Pour un financement à 50%	Pour un financement à 35%
1	19 803	24 107
2	29 066	35 382
3	34 906	42 495
4	40 758	49 620
5	46 630	56 765
Par personne supplémentaire	+5 860	+7 136

Ces aides sont cumulables avec le crédit d'impôt pour la transition énergétique (CITE*).

✓ Exemple :

Vous êtes un couple propriétaire d'une maison. Vos revenus annuels sont de 29 000 €.

Pour mieux vous chauffer tout en dépensant moins, vous avez besoin de faire faire des travaux importants : travaux d'isolation, remplacement du système de chauffage.

Montant estimatif des travaux (sans les aides du programme Habiter Mieux) : 21 000 €

Moins : 10 000 € (Aide de l'ANAH)

Moins : 2 000 € (Aide de l'Etat)

Moins : 2 700 € (CITE)

= Coût estimatif des travaux avec les aides et le Crédit d'impôt pour la Transition Énergétique (CITE) 6 300 €

Soit au minimum 12 000 € d'aides à déduire (57% du montant des travaux)

Avec les aides du programme « Habiter Mieux » et le crédit d'impôt pour la transition énergétique, le reste-à-charge de ce ménage très modeste est réduit de 21 000 € à 6 300 €.

Ce reste-à-charge pourra être financé grâce à un prêt à taux zéro réservé aux ménages bénéficiant des aides du programme « Habiter Mieux » (Eco-PTZ « Habiter Mieux »), également cumulable avec le CITE*.

*CITE : le Crédit d'impôt pour la transition énergétique permet de déduire 30 % des dépenses éligibles, hors subventions pour les études, sous réserve de recourir à une entreprise labellisée RGE pour les travaux. Si vous êtes non imposable, le montant du crédit d'impôt vous est remboursé.

Contacts :

Programme habiter mieux :
Tél : 0 808 800 700

Cellule Anah - 01 60 56 70 80
288, rue Georges Clémenceau
Parc d'activités - 77 000 Vaux le Pénil
www.habitermieux.fr



Le Foyer résidence "La Chesnaie"

Une résidence avec services pour personnes âgées autonomes

Le foyer résidence "La Chesnaie" à Livry-sur-Seine a été créée en 1973 par le Syndicat Intercommunal de Gestion et de Fonctionnement et regroupe quatorze communes : Boissettes, Boissise-la-Bertrand, Livry-sur-Seine, Maincy, Le Mée-sur-Seine, Melun, Montereau-sur-le-Jard, Nandy, La Rochette, Rubelles, Saint-Germain-Laxis, Seine-Port, Vaux-le-Pénil, Vert-Saint-Denis, Voisenon.

Cette résidence est réservée aux personnes âgées de plus de 60 ans, valides et autonomes. Elle accueille en priorité les personnes domiciliées, ou leurs familles, dans l'une des quatorze communes du syndicat.

L'établissement se trouve dans un grand parc boisé et aménagé. La résidence permet de rester dans un cadre de vie habituel, dans une ambiance conviviale, tout en satisfaisant un légitime besoin de sécurité. L'autonomie des résidents est préservée grâce à un habitat adapté et une sécurisation 24h/24.

Les appartements sont répartis sur 3 niveaux accessibles par ascenseur, ceux en rez-de-chaussée donnent accès sur le parc par des portes-fenêtres.

Les petits appartements de type F1, au nombre de 20, ont une superficie de 25 m². Ils disposent :

- d'une entrée avec un très grand placard,
- d'une grande pièce séjour-chambre,
- d'une salle de bains avec lavabo, douche et w.c.
- d'une kitchenette équipée

Les grands appartements, type F1 bis, au nombre de 60, ont une superficie de 35 m². Ils disposent :

- d'une entrée,
- d'un séjour avec alcôve,
- d'une salle de bains avec lavabo, douche, w.c.,
- d'une cuisine équipée
- d'un débarras.

Chaque appartement est équipé de prises de télévision, téléphone et d'un système d'alarme. Le résident est chez lui et apporte ses meubles et effets personnels.



La salle à manger de la résidence pour le repas du midi.

Les résidents sont libres de leur temps et de leurs déplacements. Ils peuvent aussi recevoir leurs familles.

Des activités sont organisées régulièrement comme des lotos, des expositions, des chants, des repas à thème...

Le loyer et les charges mensuels sont fixés par le Comité Syndical. Les charges comprennent l'eau chaude, l'eau froide, le chauffage, l'entretien de l'ascenseur, des espaces communs, du parc, le salaire d'une auxiliaire sanitaire et l'assurance des studios. Seuls l'électricité du studio et le téléphone restent à régler. Le foyer est éligible à l'allocation logement attribuée en fonction des revenus et vous êtes assistés dans la constitution du dossier.

Une visite préalable sur rendez-vous avec la directrice de l'établissement est nécessaire ainsi que la constitution d'un dossier.

La Chesnaie

1 rue des Uselles 77000 Livry-sur-Seine
01.60.68.25.21
lachesnaie142@orange.fr


**Renseignements dans les CCAS du Syndicat
Intercommunal de Gestion et de Fonctionnement.**




Le foyer résidence "La Chesnaie" accueille dans un cadre naturel les seniors qui veulent rester indépendants en toute sécurité.

AGENDA

Février :
 Le 25 : Soirée intersections ALJEC
 Le 26 : Concert de guitare ALJEC

Mars:
 Le 18 : St Patrick villa du Nil 
 Le 26 : Soirée théâtre ALJEC

Avril :
 Le 1er : Mise en bouteille, ARVAL
 Le 19 : Messe des Rameaux 10 h
 Eglise St Etienne de Livry
 Les 22 et 23: Exposition photos 
 panoramiques ALJEC

Mai:
 Le 8 : Commémoration 10h30
 monument aux morts

ETAT CIVIL

Naissances:

FALLOT Jules Bruno Nicolas (Melun)	05/09/2016
DERTLIS Léonidas (Melun)	12/10/2016
BEDOUHENE Adam (Melun)	18/10/2016
RIDARD Mona (Melun)	17/11/2016
PINTURIER Jade (Melun)	23/12/2016

Mariages :

RUYER Jean-Claude et SSISSAO Hawa	10/12/2016
-----------------------------------	------------

Décès :

GINET René (Melun)	24/09/2016
DAUVERNE Nicolas (Livry-sur-Seine)	14/10/2016
SAQUI Mohamed (Melun)	04/10/2016
RAGOLTA Louis (Melun)	09/10/2016
BATTEUX Romain (Melun)	10/10/2016
BARILLLOT André (Brie-comte-robot)	01/11/2016
GODON Antoine (Nanteau-sur-Essonne)	05/12/2016
DUPAS Quentin (Nanteau-sur-Essonne)	05/12/2016
HANS Armand (Avon)	04/01/2017

Les élus à votre écoute

Notre équipe municipale a à cœur de se rendre le plus disponible possible pour les Livryens. Pour vous permettre de nous rencontrer encore plus facilement nous lançons l'opération « Les élus à votre écoute » chaque premier samedi du mois (sauf durant les congés estivaux) de 10 h à 12 h.

Ainsi, vous pourrez nous rencontrer sans rendez-vous soit en mairie, au rez-de-chaussée à l'entrée du CCAS, soit sur la place vers la fontaine. Ce temps de partage nous permettra d'échanger sur les sujets qui vous intéressent, vous pourrez nous faire part de vos idées, vos remarques ou vos questions générales ou personnelles. Ces moments seront aussi l'occasion de vous présenter certains projets communaux.

Nous espérons que vous serez nombreux à venir à notre rencontre.

L'équipe municipale

Nos premiers rendez-vous :

de 10h à 12h

- Samedi 4 mars : en mairie
- Samedi 1er avril : sur la place
- Samedi 6 mai : en mairie
- Samedi 3 juin : en mairie



Concert à Livry

Les orchestres du conservatoire de Vaux-le-Pénil, les ensembles de cordes et de clarinettes se produiront à nouveau à Livry, salle Gaston Magat de l'ALJEC, le dimanche 30 avril après-midi. Ce concert gratuit sur le thème des comédies musicales sera une excellente occasion pour tous de découvrir ou de redécouvrir des grands classiques mais aussi des musiques plus modernes.

Le même jour, les élèves de grande et moyenne sections de maternelle exposeront leurs travaux et même chanteront quelques morceaux accompagnés par les musiciens. Nous vous attendons nombreux.



En 2016 plus de 100 personnes avaient assisté à ce concert.

A.L.J.E.C

✓ Les jeudis de L'ALJEC

Vous êtes à la retraite, vous êtes au travail, vous aimez la convivialité, vous pouvez vous rendre disponible le jeudi après-midi, « Les Jeudis de l'ALJEC » sont faits pour vous.

Rejoignez-nous, vous ne le regretterez pas !

Chaque mois nous organisons une visite guidée :

- le 23 février, au Bourget le Musée de l'air et de l'Espace,
- le 16 mars, à Paris les passages couverts, le Sentier, la canopée des Halles suivis d'un couscous,
- le 20 avril, journée à Montargis,
- le 4 mai, le site d'Alésia et l'abbaye de Fontenay,
- le 15 juin, journée dans le Tonnerrois.

Chaque année un voyage de quelques jours nous permet de sillonner la France:

Ainsi, en mai prochain, du 15 au 20, c'est une sortie en Alsace avec séjour à Obernai. Au programme visites, dégustations et convivialité. Il reste une dizaine de places.

Vous voulez plus de détail avant de vous inscrire, consultez le site internet de l'ALJEC ou téléphonez au 01 60 68 40, J. Pillavoine.



Une des nombreuses sorties des Jeudis de l'A.L.J.E.C

✓ Les randonneurs

Il existe aussi au sein de l'ALJEC une section randonnée qui se réunit les jeudis matin pour un départ à 9 h de l'ALJEC. Parcours de difficulté moyenne adapté au plus grand nombre entre forêt, bords de Seine et villages. Venez partager ce moment dans une ambiance détendue. C'est bon pour la forme et le moral !

Renseignements sur le site ALJEC ou Claude DAVID 06 82 32 85 65



Un grand bol d'air et quelques kilomètres pour les randonneurs du jeudi.

✓ L'atelier image

Un atelier image a vu le jour récemment. Son objectif est d'organiser à Livry des exposition d'arts plastiques en 2D : photos, peintures, infographie ... avec des artistes amateurs ou professionnels mais aussi de faire vivre les images animées.

Les membres de cette section se réunissent deux fois par mois, le vendredi soir.

Une première exposition aura lieu à l'ALJEC le samedi 22 avril de 14h à 18h et le dimanche 23 avril de 10h à 18h sur le thème de la photographie panoramique par assemblage.

Pour plus de renseignements, voir le site de l'ALJEC section image :



<https://aljec.jimdo.com/>

Animations prévues :

- Le 25 février** : Soirée intersections , Paëlla et animations
- Le 26 février à 15h** : Concert de guitares, avec Carlos Marin et Antonio Fruscella (8 €, gratuit pour les – 12 ans).
- Le 25 mars** : Après-midi enfants, calèche, animations
- Le 26 mars à 15h** : Théâtre par la « Compagnie du Théâtre du Signe », comédie « l'inscription ». (10 €, gratuit pour les – 12 ans)
- Le 22 avril de 14h à 18h et le 23 avril de 10h à 18h** : Exposition de photos panoramiques, foyer Gaston Magat, ALJEC, entrée gratuite.



La place et la mairie en vue panoramique pour un avant-goût de l'exposition de la section image de l'ALJEC.

Donneurs de sang

L'association des donneurs de sang de Livry /Vaux-le-Pénil a besoin de vous, de vos dons. Au niveau local comme national les stocks sont au plus bas et votre geste est très important. Les collectes organisées en 2016 ont été des succès relatifs, avec un total supérieur à 100 dons pour deux d'entre elles, mais nous pouvons faire mieux en 2017, notamment par l'accroissement du nombre de donneurs livryens, dont on constate qu'ils rechignent à se déplacer jusqu'à Vaux pour tendre le bras... Ce n'est pourtant pas si loin...

Notez donc dès maintenant les dates des collectes 2017 : 4 mars, 20 mai, 29 juillet, 23 septembre et 2 décembre. Et si vous avez raté la collecte, si vous étiez absent, mais que vous voulez absolument donner votre sang, une seule adresse : C.H. Marc-Jacquet, 8, rue de vaux-le-Pénil à Melun, tel 01 64 71 68 68, du lundi au vendredi et le samedi (semaines impaires) de 8 h 30 à 15 heures ; bus ligne C ou C bis.

J.L Fichot

Le père Noël à moto

Si, si, le père Noël et ses remplaçants ont été aperçus en moto dans Livry ! Après une balade aux alentours, une pause au café sur la place puis une choucroute « made in » Lauverjon, ils ont repris leur route pour finir leurs préparatifs.



Retour d'une promenade en moto pour les amis du père Noël.

Les petits minots

Cette association qui existe depuis 1977 a pour but d'organiser des regroupements d'enfants de 0 à 3 ans visant à leur éveil par la socialisation en groupe, de mettre en place des manifestations et activités en faveur de la petite enfance et d'organiser des réunions d'assistantes maternelles pour favoriser les échanges sur leur profession.

Le local est ouvert tous les matins et des activités sous forme d'ateliers sont proposées aux enfants accompagnés d'un adulte (assistante maternelle, parent ou grand-parent qui sont adhérents à l'association). La municipalité met à la disposition de l'association le local et une animatrice.

Un atelier motricité est proposé une fois par semaine ainsi qu'un atelier d'éveil musical le mercredi matin avec une animatrice spécialisée.

Le Noël des petits minots c'est déroulé le 17 décembre avec le spectacle « Firmin le petit sapin » de la compagnie Zébuline très apprécié des enfants

Ensuite le père Noël est venu distribuer aux petits minots des cadeaux adaptés à chaque âge et des chocolats pour leurs frères et sœurs. Un grand goûter avec les parents a clôturé cet après-midi de fête.



Une très belle surprise attendait les enfants de l'association.

Aux jardins...

L'association les jardins de Livry compte au 1er janvier 42 jardiniers dont 27 livryens cultivant chacun 100 à 200 m² de jardin potager. Seule une parcelle et demie a été libérée pour l'année 2017 et elle sera proposée à 2 jardiniers de la liste d'attente.

L'assemblée générale de l'association a eu lieu le 28 janvier. Les journées de travaux collectifs sont prévues les 22 avril et 14 octobre 2017.

La journée de convivialité, se déroulant sous forme de déjeuner champêtre au jardin, est fixée au samedi 17 juin selon les premières prévisions. Elle est ouverte, moyennant participation financière, aux jardiniers, à leur famille, à leurs amis et à ceux qui souhaitent passer un moment agréable avec nous.

M.BOULAY

Nouvelles paroissiales

Dimanche 9 avril 2017 à 10h, bénédiction et messe des Rameaux en l'église Saint-Etienne de Livry.

Tous les dimanches : messe à 11h en l'église Saint-Pierre Saint-Paul de Vaux-le-Pénil.

Permanences d'accueil paroissial secteur de Vaux-le-Pénil / Livry-sur-Seine :

Lundi de 17h30 à 19h
 Mercredi de 15h à 17h
 Samedi de 10h à 12h

Chapelle Notre-Dame de la Paix
 132 rue Charles-Jean Brillard
 77000 VAUX-LE-PENIL
 Tél : 01 60 68 12 66 - eglise.vaux-livry@sfr.fr

Soirée vins nouveaux

La cave de la Villa du Nil était archicomble le 19 novembre pour la soirée Vins nouveaux organisée par le Comité d'animation. Près de 70 personnes avaient réservé leur place pour ce grand moment de convivialité qui réunit depuis plus de quinze ans – avec une interruption l'an passé – les amateurs de chansons, de repas agréable et de... vins nouveaux.

Une attention particulière avait été apportée cette année au repas : présentation sur plaque d'ardoise, une chantilly au lard qui a marqué les papilles, charcuterie goûteuse, fromage « à point », pain et tartes fines ayant fait le régal de tous ; et bien sûr divers beaujolais nouveaux, gamay primeur de l'Ardèche et côtes du Rhône primeur.

Et Coin de rue ! Habités du lieu, en terrain conquis, Domi, Momo et Bernard ont fait chanter, danser et rire les convives tout au long de la soirée, assurant ambiance et bonne humeur. C'est donc fort avant dans la nuit que chacun est rentré chez soi satisfait, repu, et nous l'espérons prêt à revenir l'an prochain.

Le Comité d'animation de Livry, c'est une petite poignée d'irréductibles qui ne se résignent pas à ce que le village s'endorme et qui tentent d'organiser quelques manifestations susceptibles de faire se rencontrer les habitants lors d'occasions festives. La participation hélas n'est pas toujours à la hauteur de ses espérances et parfois le découragement guette. Si vous aussi vous pensez qu'il serait dommage que la flamme s'éteigne, venez nous aider, rejoignez-nous, apportez vos idées.

Ph. Bailly pour le comité d'animation

Prochaines animations :

Saint Patrick le 18 mars cave de la Villa du Nil

Fête de la musique le 21 juin 19h sur la place



Une belle ambiance musicale pour fêter l'arrivée des vins nouveaux 2016.

Au feu les sapins...

En ce froid samedi 7 janvier, il aura fallu brûler une bonne quarantaine de sapins de Noël un peu fatigués pour réchauffer les 120 Livryens présents et un peu tristes de dire adieu à leur compagnon du mois de décembre.

Finalement avec une crêpe, un vin chaud ou un chocolat se fut mission accomplie ! Merci au comité d'animation pour ce chaleureux instant.



Sapin après sapin l'ambiance se réchauffe au pied du brasier. C'est une nouvelle année qui commence dans la bonne humeur.

Loto

Encore un grand succès pour le loto du comité d'animation qui a eu lieu dans la salle de l'ALJEC le 5 novembre. Tous les lots ont fait des heureux mais aussi des malheureux qui, à un numéro près, se voyaient déjà repartir en vélo ou avec un nouveau téléviseur! Beaucoup de perdants se sont consolés en dégustant de très bonnes crêpes et se sont donnés rendez-vous l'année prochaine.



Salle comble et suspens insoutenable ...

Vendanges 2016

La récolte du raisin de Livry a eu lieu sous un beau soleil le 11 octobre. Hélas ce millésime ne fera pas date dans l'histoire du Clos des Pierrottes, le gel et la pluie du printemps ayant eu raison des grappes.

Le repas des vendanges a permis aux vignerons de se consoler et de mettre à l'honneur les nouveaux membres du conseil d'administration et quelques personnalités qui ont reçus leurs tenues officielles de la confrérie ainsi que la médaille de l'A.R.V.A.L.

Si on ajoute la veille, la soirée cabaret organisée à la villa du Nil conjointement avec le comité d'animation au cours de laquelle le chanteur-conteur-paysan Bernard Sorbier a assuré l'ambiance, la semaine des amoureux du vin fut très occupée !

Mise en bouteille et dégustation du cru 2016 du Clos des Pierrottes, au chai à 10h, samedi 1er avril 2017.



Les rares grappes sont chouchoutées par les vendangeurs.

ARVAL

L'assemblée générale de l'ARVAL s'est tenue le 21 janvier et a attesté de la bonne santé de l'association : 143 adhérents en 2016, des finances saines, un état d'esprit dynamique et un moral au beau fixe.

Le 22 janvier, emmenée par le grand maître Gérard Laviec, une délégation de la Confrérie du Clos des Pierrottes participait à la Saint-Vincent à Yerres, dans l'Essonne, moment très convivial et occasion de rencontrer d'autres confréries et d'échanger sur les problèmes liés à la vigne.

Rappelons encore une fois que pour participer aux activités de l'ARVAL nul besoin d'être spécialiste du vin ou de la vigne. Si vous êtes curieux de découvrir les différentes étapes de la culture de la vigne et de l'élaboration du vin, venez nous voir sur le terrain – de préférence le samedi matin ; nous serons heureux de vous accueillir, de répondre à vos questions et de partager avec vous le casse-croûte qui ponctue nos séances de travail.



Parmi la vingtaine de confréries venues malgré le froid de toute l'Île-de-France, les Livryens ont assisté à la messe de Saint-Vincent célébrée par l'évêque d'Evry et défilé dans la bonne humeur dans les rues de Yerres avant de partager un excellent repas.

Prudence dans les bois de Livry

La société de chasse de Livry-sur-Seine organise des battues dans les bois communaux afin de réguler la population de chevreuils et de sangliers. Elles sont organisées une fois par mois de 9h à 13h. La sécurité est au centre des préoccupations des chasseurs et de leur président : des pancartes et un affichage sur le panneau électronique de la mairie préviennent les habitants de ces battues.

Malheureusement trop de personnes se promènent, courent ou pédalent en traversant le bois ces jours-là sans se soucier du danger. La société de chasse de Livry en appelle à la responsabilité de chacun et demande d'éviter de traverser le bois communal les jours de battue. Merci à vous.

M. Cheuret, président de la société de chasse de Livry

LIVRY ENVIRONNEMENT

Créée en 1992, l'association LIVRY ENVIRONNEMENT a pour objectif d'inscrire le développement et la promotion de Livry dans le respect et la valorisation des espaces naturels. Grande richesse de notre commune, son aspect champêtre doit être préservé et partagé. Nous sommes pour que les actions entreprises le soient dans un projet de développement durable, respectueux des ressources naturelles. Ce projet nous a amenés à soutenir toutes les actions allant dans cette direction, comme l'amélioration de la desserte ferroviaire de Livry. Nous sommes engagés dans la préservation des espaces naturels publics : entretien des chemins communaux dans les bois de Livry, lutte naturelle contre les chenilles processionnaires du chêne et promotion de l'Espace Naturel Sensible Départemental : "le Parc de Livry". Nous portons une grande attention aux projets de développement urbain définis par le PLU.

✓ **Nos partenaires sont :**

- La Commune et la Municipalité de Livry-sur-Seine qui nous accorde des moyens matériels et financiers ;
- Le Conseil Départemental de Seine-et-Marne, propriétaire de l'ENS avec lequel nous avons une convention pour la promotion du Parc de Livry
- Chartrettes Nature et Environnement, association avec laquelle nous partageons l'animation du Parc de Livry.

✓ **Quelques exemples de nos interventions en 2016 :**

La sensibilisation aux écosystèmes par une conférence sur les papillons au foyer résidence « la Chesnaie », des conférences sur les Zones Humides en février, la création avec les enfants des écoles d'un livret sur la métamorphose des grenouilles, une autre conférence sur les chenilles processionnaires en novembre et la fabrication et l'installation de 100 nichoirs à mésanges sur la commune.



Montage de cinquante nichoirs à mésanges pour les habitants du quartier des Uselles afin de lutter contre les chenilles.

✓ **Pour 2017, nous prévoyons entre autres :**

- Dimanche 21 mai, Fête de la Nature avec sortie pique-nique dans le Parc de Livry.
- Du 3 au 7 juin Fête des Mares. Nous allons nous engager dans la réhabilitation et le recensement des

chemins et mares des bois de Livry.

- Nous continuerons à communiquer avec la diffusion régulière du bulletin de liaison de notre association.

✓ **L'espace naturel sensible départemental**

Nous avons reçu, en réponse à nos questions sur les coupes de bois réalisées par le département, les informations suivantes : ces coupes, en bordure et sur les chemins qui jalonnent le Parc, sont liées à un motif prophylactique de lutte contre le Phellin, champignon qui attaque les robiniers, et à la nécessité de créer un étagement de la végétation, pour favoriser une diversification de la flore et de la faune. Le débardage va commencer et le bois coupé sera broyé et évacué pour alimenter des chaufferies.

Livry environnement est membre de la FNAUT (Fédération Nationale des Associations d'Usagers des Transport) et de NATURE ENVIRONNEMENT 77 (anciennement ASMSN) qui fédère en Seine-et-Marne les associations de protection de la nature, de l'environnement et du cadre de vie.

L'association Livry environnement



Sortie pour des élèves de CE₂ dans l'ENS du parc de Livry.

Association W772004031
Siège : Mairie de Livry-sur-Seine
Tél: 07 70 06 23 31



Mairie de Livry sur seine tél: 01 60 68 25 83
courriel : mairie-de-livry-sur-seine@wanadoo.fr
site internet : www.livry-sur-seine.fr
site de l'agglomération melun val de seine:
www.melunvaldeseine.fr
Imprimé par Imprilith, 77310 Pringy